

Sommet historique sur le Brexit

L'ÉDITO

Par **Olivier le Bussy**

L'Union n'a pas tout perdu

Le sommet européen informel qui se tiendra dimanche à Bruxelles sera "historique", mais on ne trouvera, dans l'Union, personne pour s'en réjouir. Si les leaders des Vingt-sept se réunissent, c'est pour entériner un résultat négatif: le contrat de divorce entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Bien sûr, l'accord de retrait, conclu après dix-huit mois de négociations incroyablement complexes et pas moins âpres, permet aux deux parties de "limiter les dégâts". C'est certainement vrai pour l'Union, qui est parvenue à préserver les droits de ses ressortissants installés outre-Manche, à assurer que Londres respectera ses engagements financiers envers elle, ainsi qu'à préserver une frontière ouverte entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. On cherchera en vain quel avantage le Royaume-Uni tirera du Brexit, si ce n'est la possibilité pour ses citoyens d'avoir des passeports de couleur bleue. Theresa May se félicite de la fin annoncée de la libre circulation des personnes au Royaume-Uni, mais

néglige de préciser que les Britanniques qui pensaient vivre ou travailler en Europe seront aussi affectés. Faute d'avoir eu un plan de vol clair pendant les négociations, et en raison des incessantes dissensions de la classe politique britannique sur le sujet, le Royaume-Uni devra se contenter d'un demi-Brexit dont ne voulaient ni les Brexiteurs, ni les Remainers. Avec une transition, prévue pour au moins deux ans; un système de secours pour la frontière irlandaise qui conservera(it) le Royaume-Uni dans l'union douanière dont il veut sortir et la perspective de devoir garder ses législations assez proches de celles de l'UE, condition sine qua non pour nouer le partenariat "ambitieux, large et profond" que les deux parties appellent de leurs vœux. Reste à espérer que Theresa May parviendra à faire approuver cet accord par son Parlement, pour écarter le risque d'un *no deal*, qui serait catastrophique pour tout le monde. Les Européens, de leur côté, n'auront peut-être pas tout perdu. Pour autant qu'ils gardent à l'esprit que c'est leur unité, et le souci de l'intérêt commun, – assuré par la façon dont le M. Brexit de l'Union, Michel Barnier, et la Commission, ont mené les négociations – qui leur ont permis d'obtenir (presque) tout ce qu'ils voulaient de Londres. Ils seraient inspirés de s'en souvenir lors des négociations de la future relation avec le Royaume-Uni. Car c'est alors que vont apparaître les intérêts, parfois divergents, des États membres. Pour le Royaume-Uni comme pour l'Union, le plus dur commence.

A Bruxelles

Les Vingt-huit se donnent bien rendez-vous ce dimanche

Un imbroglio autour du territoire de Gibraltar avait jeté des doutes sur la tenue d'un sommet extraordinaire, ce dimanche, destiné à officialiser l'accord de divorce entre l'UE et le Royaume-Uni. Le rendez-vous semble maintenu, alors que l'Espagne menaçait de ne pas y prendre part. Elle exige qu'il soit écrit noir sur blanc dans l'accord que le statut post-Brexit de l'enclave

britannique située au sud de son territoire fera l'objet d'une négociation séparée entre Madrid et Londres. Le gouvernement de Pedro Sanchez menaçait, hier encore, de s'opposer à l'accord s'il n'obtenait satisfaction. Dans les faits, l'Espagne ne peut pas bloquer l'adoption de l'accord sur le Brexit, ce dimanche. Le vote formel des Vingt-sept sur ce texte n'aura lieu qu'après le feu vert du Parlement européen et se fera à la majorité qualifiée renforcée. À Bruxelles, on s'est cependant échiné à éviter le gros couac politique que serait un refus de M. Sanchez d'approuver l'accord. Rouvrir le texte était une voie sans issue, aussi, l'une des idées évoquées était que les Vingt-sept signent une déclaration écrite, appuyant les

exigences espagnoles.

L'autre point de friction, concernant les droits de pêche des pays de l'UE dans les eaux britanniques, fera l'objet d'un texte séparé "dans le procès-verbal" du sommet.

La Première ministre britannique se rendra à Bruxelles,

samedi en tout début de soirée, pour s'entretenir avec le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. Non pas pour négocier – tout devait être bouclé avant ce week-end –, mais pour mettre au diapason leurs déclarations politiques de dimanche. **M.U.**

LES NÉGOCIATIONS L'Union a fait la force des Vingt-sept

N' eût été le couac sur Gibraltar, qui a provoqué la colère de l'Espagne, on aurait pu dire que les institutions européennes et les Vingt-sept avaient joué à la perfection, de bout en bout, et avec une rare harmonie, la partition de la négociation du Brexit. Durant les dix-huit mois de négociations, ils ont affiché une rare unité qui, de l'aveu de plusieurs sources européennes, les a eux-mêmes surpris, tant sont nombreux les désaccords sur tant de dossiers européens, de la réforme de la zone euro à la migration en passant par la fiscalité et les valeurs de l'Union.

"Le premier point de contact du négociateur britannique après le Brexit ne sera pas Bruxelles, mais Berlin", prophétisait un mois avant le référendum le conservateur britannique David Davis. Celui qui serait plus tard nommé secrétaire d'État en charge de la sortie du Royaume-Uni se trompait dans les grandes largeurs. Les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-sept ont fixé les lignes directrices de la négociation, en avril 2017, et chargé l'ex-commissaire européen Michel Barnier de les mener à bien. À Bruxelles. Appuyé par les services de la Commission, le Français, négociateur en chef de l'UE, a respecté scrupuleusement le mandat donné – même si l'équipe de négociateurs a tiré sa marge de manœuvre jusqu'à l'extrême limite pour parvenir à un accord.

La tactique Barnier : unir pour mieux négocier

Pour éviter tout facteur de division, il a été rapidement convenu qu'il n'y aurait d'accord sur rien tant qu'il n'y aurait pas d'accord sur tout. De la sorte, les intérêts de l'un ont été consi-

dérés comme les intérêts de tous. À ce titre, Dublin n'a eu qu'à se féliciter de la solidarité affichée par ses partenaires pour le règlement du problème de la frontière irlandaise, le plus épineux de la négociation. "L'Union fait la force. Les Vingt-sept ont formé un bloc et n'ont pas permis au Royaume-Uni d'enfoncer un coin entre eux. Ils ont serré les rangs, et à chaque tentative des Britanniques de les desserrer, ils les ont renvoyés vers l'équipe de Barnier, seul interlocuteur des négociations. Cela a renforcé la position de la Commission", épingle Steven Blockmans du Centre of european policy studies.

La méthode Barnier n'est pas pour rien dans le maintien de l'unité européenne tout au long des négociations. "Il voit tout le monde, dans les institutions, dans les capitales, il rencontre les stakeholders...", soulignait une source européenne, fin mai 2018. "Il est très conscient de l'importance de consulter le Parlement (qui de-

vra approuver l'accord final, NdlR). On le voit avant et après chaque session de négociations", se félicitait l'eurodéputé belge Philippe Lamberts (Verts), membre du Brexit steering group du Parlement européen. Résultat des courses, Michel Barnier a bénéficié de la confiance totale des États membres, avec lesquels il était par ailleurs en contact permanent. Le projet de conclusion du sommet de dimanche loue d'ailleurs "ses infatigables efforts" et sa contribution au "maintien de l'unité parmi les Vingt-sept États membres".

À l'inverse de l'Union, le Royaume-Uni a vécu les négociations dans un chaos politique incessant. Au sein même du gouvernement s'affrontaient les partisans d'un Brexit dur, et défenseurs d'un Brexit soft... "Il y a deux négociations: entre eux et nous, et entre eux", soupirait une source européenne, il y a quelque temps.

Une position européenne claire

Les Européens, eux, savaient parfaitement ce qu'ils voulaient: " limiter les dégâts du Brexit", comme l'a souvent répété le président du Conseil européen, Donald Tusk, en aboutissant à un accord sur le Brexit ordonné. Et plus précisément: protéger les droits des citoyens de l'Union installés outre-Manche, éviter le retour d'une frontière dure sur l'île d'Irlande et assurer que le Royaume-Uni ne quitterait pas la table de l'Union sans régler la note de ses engagements financiers. Ils savaient tout autant ce qu'ils ne voulaient pas: "L'accord qui sera offert au Royaume-Uni ne peut pas être plus avantageux que d'être un État membre", avait prévenu le président de la Commission, Jean-Claude Juncker. Malgré les tentatives de Londres de conserver la libre circulation des biens, mais pas celle des personnes, les Vingt-sept ont défendu bec et ongles l'intégrité du marché intérieur européen. "C'était une question vitale, pour tous les États membres", insiste un autre insider.

La négociation de l'accord de retrait était tout sauf une formalité, mais c'était pour l'Union une tâche plus simple que celle qui l'attend: définir la future relation avec le Royaume-Uni. Or les intérêts des uns – commerciaux, mais pas seulement – ne sont pas nécessairement ceux des autres. "Je ne doute pas un instant que le vrai test pour notre unité sera la seconde phase des négociations du Brexit", prédisait déjà Donald Tusk, il y a bientôt un an. C'est toujours d'actualité.

Olivier le Bussy et M.U.

"Le vrai test
pour notre unité
sera la seconde
phase
des négociations
du Brexit."

Donald Tusk
Président du Conseil, en
décembre 2017

Theresa May, tenace et persévérante dans la tempête du Brexit

Tristan de Bourbon
Correspondant à Londres

Theresa May tient toujours la barre à bout de bras. Arrosée par d'incessants embruns depuis un an et demi, elle dirige tant bien que mal une embarcation gouvernementale assaillie de tous côtés. À tribord, les Brexiters radicaux veulent mener le navire britannique vers les chutes vertigineuses d'une sortie de l'Union européenne sans accord avec les vingt-sept. À bâbord, les partisans, tout aussi radicaux, d'un maintien dans l'Union européenne tentent de le faire échouer pour ensuite réclamer son remorquage via un second référendum. Tenace, Theresa May garde pourtant le cap. Si bien que le député conservateur Patrick McLoughlin s'est cru obligé de témoigner jeudi à la Chambre des Communes: *“Les résidents de ma circonscription me font part de leur admiration pour la détermination dont a fait preuve la Première ministre dans ces très difficiles négociations, remplissant une tâche qui n'avait jamais été confiée à aucun autre Premier ministre.”*

Cette tâche, Theresa May l'a pourtant bien cherchée. Elle n'y est pas non plus pour rien dans ses difficultés actuelles. Lorsqu'elle prend d'abordage le vaisseau amiral du parti conservateur en juillet 2016, celui-ci semble solide. Certes, il a été fragilisé par la campagne du référendum et l'abandon de son peu vaillant capitaine David Cameron. Il dispose pourtant d'une large majorité à la Chambre des Communes qui lui permet de regarder l'avenir sereinement.

Tête baissée

De son côté, elle embarque avec la réputation de “femme terriblement difficile”, comme l'avait expliqué – ne se sachant pas enregistré – le député et poids lourd conservateur Kenneth Clarke. Depuis le retour des conservateurs au pouvoir en mai 2010 après treize années d'opposition, elle a dirigé le ministère de l'Intérieur. Ses anciens collègues n'hésitent alors pas à critiquer *“son implication dans toutes les décisions et le manque de latitude”* qu'elle leur accorde. Leurs dires seront pleinement confirmés par ses premiers mois au pouvoir: elle se charge de toutes les prises de décision et ne s'embarrasse pas de l'avis de ses collègues ministres, des membres de l'administration, des spécialistes ou du monde des affaires. Comme lors des six années précédentes, elle fonce tête baissée.

Lorsqu'elle annonce au printemps 2017 l'organisation d'élections générales anticipées, cette concentration des pouvoirs lui permet une fois de plus de dégager l'image d'une femme “forte et stable”, son slogan de campagne. L'impression ne durera pas. Alors que les dégâts de cette stratégie autarcique au ministère de l'Intérieur mettront encore du temps à être visibles, les conséquences de sa gestion du parti et du pays sont bien plus immédiates: le 8 juin 2017, elle perd la majorité à la Chambre des Communes.

Depuis, le vaisseau prend l'eau. Dès les résultats annoncés, les rumeurs sur son renversement se multiplient. Preuve que les oracles se sont détournés d'elle, ses deux plus proches alliés au sein du gouvernement, le ministre de la Défense Michael Fallon et le numéro deux du gouvernement Damian Green sont forcés de démissionner pour des raisons extraprofessionnelles. Et surtout, son discours de clôture du congrès conservateur en octobre 2017 se révèle effroyable: elle tousse pendant la quasi-intégralité de son apparition, pendant que les lettres de son slogan accrochées derrière elle se détachent une à une.

Abandonnée par tous ses lieutenants

Son maintien au pouvoir, qui ne devrait pas durer après le 29 mars 2019, la date effective du Brexit, est d'autant plus menacé que les coups de couteaux dans le dos se multiplient. Alors qu'après d'intenses négociations internes elle parvient enfin à rédiger une vision du Brexit en juillet 2018, le ministre en charge de la sortie de l'UE David Davis et son collègue des Affaires étrangères Boris Johnson quittent le navire pour exprimer leur désapprobation. Rebelote la semaine dernière avec le départ de Dominic Raab, qui a même indiqué ce vendredi que l'accord négocié avec l'UE était “pire” que de rester dans l'organisation européenne. Tous trois font désormais figure de favoris pour lui succéder.

Ces trahisons font douter de la capacité de Theresa May à appréhender les personnes dont elle s'entoure. D'autant que l'impasse actuelle découle directement de son choix de placer la question de la souveraineté constitutionnelle du pays au centre de ses considérations de négociations. *“Si la Première ministre avait prévenu d'emblée que la situation, très complexe, nécessitait des compromis en termes de souveraineté, comme le montre n'importe quelle inte-*

raction avec d'autres pays, elle ne serait pas attaquée aujourd'hui par les Brexiters et leur rhétorique d'État vassal", estime Michael Gordon, professeur de droit à l'université de Liverpool.

Aujourd'hui, pourtant, nombreux sont ceux à se demander, comme David Lidington, le numéro deux du gouvernement, "ce qui la pousse à se lever le matin et à faire face aux titres et dessins désobligeants dans les journaux". Même si, contrairement à lui, tous ne décèlent pas chez elle une "femme intensément patriotique et pleine de devoirs, qui fait de son mieux pour les familles et les entreprises du pays [...]". Le sens très

vieux jeu du service public".

Ces difficultés internes ne sont guère tempérées par ses relations à l'extérieur du pays. Theresa May ne semble bien s'entendre qu'avec la chancelière allemande Angela Merkel. Serait-ce parce que toutes deux ont eu un père pasteur et possèdent des valeurs relativement proches? Toujours est-il qu'après avoir été isolée après la démission de Dominic Raab, la Première ministre a nié avoir pensé à démissionner: "Non, ce n'est pas moi." Les prochaines semaines diront si cette persévérance n'était finalement pas que de l'obstination. Et si la capitaine ne se noiera pas avec son navire.

LE TEXTE

Comment divorcer en bon ordre, mode d'emploi (en 585 pages)

Éclairage Olivier le Bussy

Le traité sur "le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique" est une pièce. Les dix-sept mois de négociations ont accouché d'un texte lourd de 585 pages qui comprennent, outre les modalités d'un retrait ordonné, un protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, un sur les bases militaires britanniques à Chypre et un sur Gibraltar, l'enclave britannique située au sud de l'Espagne.

En voici les principaux éléments.

1 Les droits des citoyens de l'UE outre-Manche et Britanniques dans l'UE

Pour les 3,2 millions de ressortissants de l'Union vivant au Royaume-Uni et le 1,2 million de citoyens britanniques installés dans un autre pays de l'UE, rien ne changera au lendemain du Brexit: ils continueront à bénéficier des mêmes droits au cours de la période de transition qui s'étendra jusqu'au 31 décembre 2020 (au moins). Par après, ils jouiront, pendant toute leur vie, des droits garantis par les législations européennes relatives à la libre circulation, c'est-à-dire qu'ils pourront continuer à vivre, travailler et étudier dans leurs pays de résidence comme aujourd'hui. Ils conserveront également leurs droits en matière de soins de

santé, de pensions et autres prestations sociales. Les parents proches de ces citoyens – époux et partenaires légaux, parents, grands-parents, enfants (même ceux à naître après le retrait), petits-enfants et personnes engagées dans une relation durable – auront le droit de les rejoindre, s'ils ne vivent pas encore dans le même pays.

2 Le Royaume-Uni tiendra ses engagements financiers envers l'Union

"Plus un penny pour l'UE", assuraient les partisans britanniques d'un Brexit sec. Ils ont déchanté. Le Royaume-Uni s'acquittera de ses obligations financières envers l'Union européenne après sa sortie. Il contribuera au budget européen jusqu'à la fin du programme 2014-2020 (et continuera à bénéficier des fonds et subventions européennes). Il continuera à verser sa part au Fonds européen de développement, ainsi qu'à la Facilité pour les réfugiés en Turquie. Il devra assumer ses responsabilités financières envers la Banque européenne d'investissement jusqu'en 2030. En revanche, la Banque centrale européenne remboursera à la Banque d'Angleterre le capital versé.

Le traité ne précise pas le montant total de la "facture" britannique. Selon les estimations, elle devrait être comprise entre 39 et 45 milliards d'euros.

3 La Cour de justice de l'UE aura toujours son mot à dire

Au grand dam des Brexiteurs durs, le Royaume-Uni n'en aura pas fini avec la juridiction de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) après le Brexit. Pour assurer la bonne application et le respect de l'accord de retrait, un comité mixte sera créé, au sein duquel siègeront un commissaire européen et un ministre britannique. En cas de différend sur l'interprétation de l'accord, les parties pourront faire appel à une commission d'arbitrage de cinq juges dont le jugement sera contraignant – son non-respect peut entraîner des amendes et même la suspension de l'accord (sauf pour les droits des citoyens). Mais si le différend porte sur un point qui relève de la législation européenne (les droits des citoyens ou les obligations financières britanniques, par exemple), la commission d'arbitrage devra saisir la CJUE, qui aura le dernier mot.

Par ailleurs, les cours et tribunaux britanniques devront respecter les jugements de la CJUE pendant la période de transition et prendre en compte ceux qui tomberont après la transition.

4 La période de transition de vingt et un mois (au moins)

L'Union européenne a accédé à la demande britannique de prévoir une période de transition après le Brexit, qui s'étendra jusqu'au 31 décembre 2020. Cette période doit être mise à profit par l'UE et Londres pour négocier la relation future, et par les autorités publiques (britanniques, surtout) des deux parties, aux entreprises, etc., à se préparer au Brexit "effectif". "Effectif", car durant la transition, le Royaume-Uni restera un "quasi-État membre" de l'Union. Qui devra en respecter toute la législation; continuera à contribuer au budget européen et à en bénéficier; restera dans le marché intérieur et dans l'union douanière. L'Union va demander aux pays tiers avec lesquels elle a passé des accords commerciaux de considérer qu'ils s'appliquent toujours au Royaume-Uni. Londres pourra négocier et conclure des accords commerciaux de son côté, mais pas les mettre en œuvre avant la fin de la transition.

Le principal changement est que le Royaume-Uni ne disposera plus de représentants dans les institutions de l'UE: plus de commissaire, plus d'eurodéputés, plus de voix au Conseil.

Autant dire que pour les Brexiteurs durs, rien ne ressemble plus à un cauchemar que cette période de transition. Le texte prévoit la possibilité d'allonger, une fois, la période de transition pour une période d'un ou deux ans. Il est plus que probable que cette possibilité sera utilisée.

5 Une solution (définitivement?) provisoire pour éviter une frontière sur l'île d'Irlande

Comment maintenir ouverte la frontière entre l'Irlande, État membre de l'Union, et l'Irlande du Nord, nation britannique, après le Brexit, sachant que le Royaume-Uni souhaite sortir du marché intérieur et

de l'Union douanière? C'est le casse-tête qu'ont tenté de résoudre les négociateurs pendant près de 18 mois. Les deux parties s'y étaient engagées, pour préserver l'accord de paix du Vendredi saint de 1998, qui a mis un terme à trente ans de guerre civile en Irlande du Nord, et assurer la bonne continuation des coopérations entre le sud et le nord de l'île.

La première solution retenue était le maintien temporaire de l'Irlande du Nord dans l'union douanière et dans le marché intérieur pour la circulation des marchandises, jusqu'à ce que soit trouvée une solution définitive dans le cadre de la future relation commerciale entre le Royaume-Uni et l'UE. Londres a dit oui en décembre 2017... puis non. Parce que cette option, connue sous le nom de "filet de sécurité" (*backstop*) aurait conduit à l'instauration de contrôles internes au Royaume-Uni entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. Et parce que le parti unioniste nord-irlandais DUP, allié parlementaire des conservateurs à Westminster, a exercé une pression maximale sur Theresa May, refusant un statut "différencié" pour l'Ulster au sein du Royaume-Uni.

M^{me} May a alors sorti une autre solution de son chapeau: le maintien temporaire de l'ensemble du Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE après la période de transition. L'Europe a dit oui, et a fait inscrire dans le texte qu'il y aurait de toute façon un alignement réglementaire partiel de l'Irlande du Nord sur la législation du marché intérieur. Et donc des contrôles, les moins intrusifs possibles, entre elle et la Grande-Bretagne. De plus, pour éviter toute concurrence déloyale avec les États membres, Londres devra respecter des clauses de "non-régression" législative pour le droit du travail, la fiscalité, les aides d'État et la concurrence, l'environnement...

Le *backstop* est destiné à ne pas être utilisé, insistent les deux parties. Sauf qu'on voit mal, pour l'heure, quelle solution alternative pourrait le remplacer. Autrement dit: le Royaume-Uni, qui brûlait de mener une politique commerciale indépendante – il ne pourra le faire que pour les services et les investissements – va rester dans l'union douanière pour une durée indéterminée. Cette perspective horrifie les Brexiteurs durs, mais aussi les Remainers, qui constatent que leur pays perdrait les avantages de son appartenance à l'UE tout en restant lié par nombre d'obligations. "Tout ça pour ça", estiment les uns et les autres, pour des raisons différentes.

De leur côté, les Vingt-sept, sans le dire trop haut, se satisfont plutôt bien de cette solution.

Le projet d'accord

Mais encore...

L'accord organise également le retrait du Royaume-Uni d'Euratom, la communauté européenne de l'énergie atomique qui organise la coopération entre les États membres dans le domaine

de l'énergie nucléaire civile – recherche, gestion des déchets, normes de protection, accords avec des pays tiers pour le développement du nucléaire civil.

Par ailleurs, le texte assure que Londres respectera les droits de propriétés

intellectuelles reconnus dans l'Union, dont plus de 3 000 indications géographiques protégées (Jambon de Parme, Champagne, Feta, produits traditionnels, etc.)

Pour éviter la rupture dans les chaînes

d'approvisionnement, le texte prévoit que les biens placés sur les marchés de l'une et de l'autre partie avant la fin de la période de transition pourront continuer à circuler librement sur les deux marchés, aux mêmes conditions.

Par contre les animaux et produits d'animaux passant du marché britannique au marché européen et vice-versa seront, dès la fin de la période de transition, soumis à des contrôles sanitaires et phytosanitaires.

OleB

La voie vers une relation future “ambitieuse” est semée d'embûches

Éclairage Maria Udrescu

Le Royaume-Uni et l'Union européenne n'ont eu de cesse de le répéter: le Brexit ne signera pas la fin de leur histoire commune. Dans une déclaration politique, qui accompagnera l'accord de retrait, Londres et les Vingt-sept n'ont pas lésiné sur les mots pour afficher leur volonté de construire par la suite “un partenariat ambitieux”. Et “vaste”. Et “intense”. Et “flexible”. Pas moins de quatre adjectifs ont été alignés pour guider les négociateurs qui auront 21 mois – ou plus si la période de transition post-Brexit, qui court jusqu'à fin 2020, est prolongée – pour accoucher du cadre des relations futures entre les deux parties. Si ce texte de 36 pages n'a pas de caractère contraignant – contrairement à l'accord de divorce –, il n'en est pas moins significatif des ambitions politiques et des défis des parties.

Un partenariat économique “ambitieux”...

C'est l'enjeu crucial de la future relation entre l'UE et un Royaume-Uni qui sortira du marché unique, mais aussi de l'union douanière (si est trouvée une solution pérenne au problème de la frontière irlandaise). Européens et Britanniques en conviennent: il en va

de leur intérêt commun de développer “un partenariat économique ambitieux, large et équilibré” – notez, de nouveau, la richesse des adjectifs –, englobant “une zone de libre-échange ainsi qu'une coopération sectorielle plus large”. Cela passe par l'absence de droits de douane et de quotas “dans tous les secteurs” du commerce des marchandises. Mais aussi par la garantie d'une “concurrence ouverte et loyale”, dans le domaine des “aides d'État, de la concurrence, des normes sociales et d'emploi, des normes environnementales et des questions fiscales”. Entendez: pas question pour le Royaume-Uni de se livrer au dumping social et fiscal afin d'assurer son succès économique, comme en rêvaient certains Brexiteurs.

... mais pas “sans friction”

Reste que la Première ministre britannique Theresa May n'a pas réussi à obtenir des Européens la promesse d'une relation commerciale “sans friction”, vendue à ses compatriotes (et à son parti). Les Vingt-sept sont restés intraitables. Il en allait de l'intégrité de leur marché unique (et de ses quatre libertés de circulation), garantie dans cette déclaration politique, tout comme l'intégrité du marché britannique. Un pays qui ne fait plus partie du marché unique ne peut conserver

le bénéfice de voir ses biens et services entrer sans contrôle (du moins à minima) dans l'UE. Des vérifications sanitaires resteront donc nécessaires, tout comme les contrôles fiscaux (TVA). Et plus la législation britannique s'éloignera de la législation européenne, plus des frictions risquent d'apparaître dans ses échanges avec l'Union.

La City perd son "passeport européen"

Le marché unique européen ne concerne pas que la libre circulation des biens, mais aussi celle des capitaux et des services. Et donc des services financiers. Comme prévu, la City va donc perdre son "passeport européen", à savoir la possibilité pour les banques ou les sociétés d'assurance basées à Londres d'offrir leurs services dans les vingt-sept États membres. La déclaration politique se limite à préciser qu'un travail sur la délivrance d'"équivalences" pour les institutions financières britanniques débutera *"dès que possible"*, tout en soulignant que les deux parties souhaitent *"préservé leur autonomie réglementaire et décisionnelle"*. Pour l'Union, cela signifie qu'elle se garde le droit de révoquer unilatéralement ces équivalences.

Londres en a fini avec la libre circulation des personnes

Last but not least, le marché unique est aussi synonyme de la libre circulation des personnes, bête noire des Brexiteurs. C'est l'une des raisons principales pour lesquelles les Britanniques ne veulent plus en faire partie. *"Nous allons reprendre le contrôle de nos lois et de nos frontières"*, s'est félicitée M^{me} May, feignant d'avoir obtenu là une victoire, alors qu'il ne s'agit que d'une conséquence logique du retrait du Royaume-Uni du marché unique. Quoi qu'il en soit, le texte précise que les arrangements en termes de mobilité se baseront sur la *"non-discrimination"* des personnes en fonction de l'État membre d'où elles proviennent. Pour le reste, si les séjours de courte durée ne devraient pas nécessiter de visa, la circulation des travailleurs

reste une grande inconnue.

Une coopération sécuritaire et de défense privilégiée

Au nom de la sécurité des citoyens européens et britanniques, l'UE et Londres devront établir dans ce domaine *"un partenariat large, global et équilibré"*. Si cela apparaît comme une évidence pour les deux parties, le diable se trouve dans les détails, comme ceux des contours de la participation de Londres aux cadres de coopération policière (Europol) et judiciaire (Eurojust) de l'UE. Quant à la défense, les Britanniques voudraient être impliqués dans la nouvelle initiative de défense et de coopération permanente structurée (la "Pesco"). Tout comme ils espèrent conserver un siège à l'Agence européenne de défense. Le comble pour un pays qui a longtemps bloqué toute augmentation du budget de cette même Agence et réputé allergique à toute intégration européenne en termes de défense.

La pêche, grande inconnue

La déclaration politique reste vague quant à la gestion des activités de pêche, bien que (ou parce que) ce contentieux se présente comme l'un des plus difficiles à régler, du moins avant juillet 2020, comme l'exige le calendrier. Dans leur relation future, *"l'UE et le Royaume-Uni devront établir un nouvel accord de pêche, en particulier sur l'accès aux eaux et la répartition des quotas"*. Plus facile à écrire qu'à faire. Grâce au Brexit, Londres comptait reprendre le contrôle de ses eaux de pêche, soit en interdisant l'accès aux pêcheurs européens et faire sauter les quotas imposés par l'UE. Seul hic: les Britanniques vendent 75% de leur production de pêche aux... Européens, qui n'hésiteraient pas à rétorquer en leur imposant des droits de douane salés.

Autres possibilités de coopération

La future relation entre l'UE et le Royaume-Uni pourrait aussi se consommer par une participation britannique – moyennant une contribution

financière – à des programmes euro- ou de la sécurité aérienne. Par contre, péens concernant la jeunesse, la cul- la déclaration ne dit mot sur l'accès ture, la science et l'innovation. Tout britannique au programme européen comme Londres pourrait continuer à de navigation spatiale Galileo, autre coopérer avec des Agences européen- sujet de discordes avec l'Union. nes, comme celles des médicaments